

## L'étanchéité bitumineuse MONOCOUCHE

**Les contraintes économiques sur les chantiers d'étanchéité vous conduisent à rechercher des solutions compétitives. Les procédés d'étanchéité monocouches constituent dans certains cas une alternative économique aux procédés bicouches.**

Le système d'étanchéité monocouche génère un gain de temps :

- à l'approvisionnement : 2 fois moins de rouleaux à manipuler ;
- à la pose : une seule couche à mettre en œuvre.

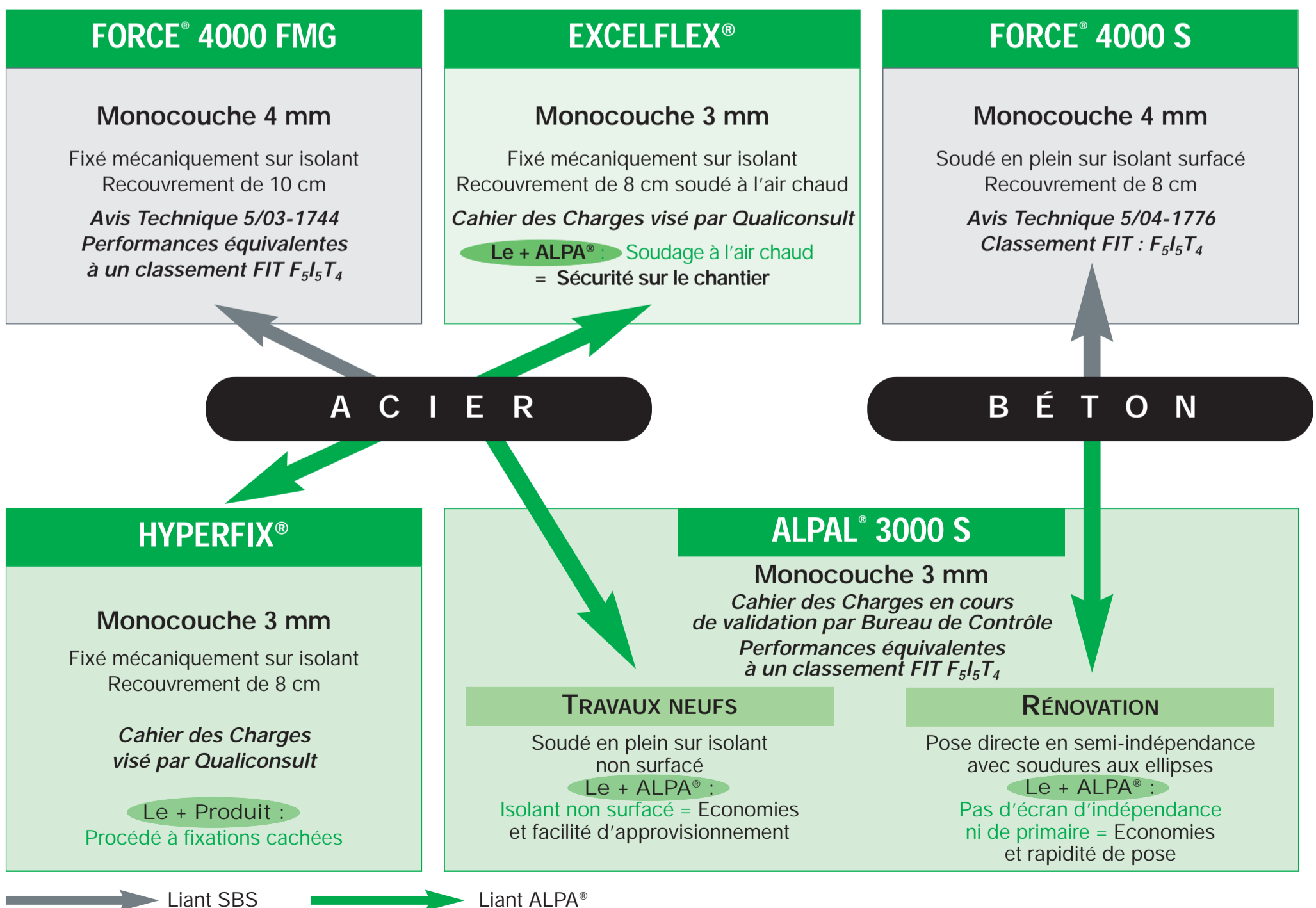
Une équipe pose en général, pour un même temps de travail, 50% de surface en plus en étanchéité monocouche qu'en étanchéité bicouche. Cette estimation prend en compte le temps nécessaire à une soudure de qualité.

AXTER met à votre disposition des procédés monocouches sûrs et reconnus par d'importants maîtres d'ouvrages privés et publics.

Deux déclinaisons de produits sont à votre disposition :

- une version classique en liant SBS ;
- une version haut de gamme en liant ALPA®.

Vous trouverez ci-dessous un synoptique qui vous guidera dans le choix du procédé adapté à votre chantier sur béton ou bac acier.



# DI 100

Le DTU 43.5 impose deux écrans d'indépendance lors d'une rénovation d'étanchéité bitumineuse. La pose de deux écrans d'indépendance est peu pratique : risques d'envol, piétinement, déformation...

Pour faciliter le travail dans les Règles de l'Art, AXTER met à votre disposition le DI 100, double écran d'indépendance en rouleau de 100 mètres.



Le DI 100, double écran d'indépendance, est composé d'un voile de verre et d'une feuille de kraft, enroulés ensemble et indépendants l'un de l'autre.

Grâce au DI100, utilisé sous protection rapportée (dure ou meuble), une rénovation d'étanchéité comporte **3 étapes**, au lieu de 4 traditionnellement :

- 1 Pose du DI100 sur l'ancienne étanchéité bitumineuse
- 2 Mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> couche d'étanchéité, type HYRENE® TS CPV (protection rapportée meuble) ou HYRENE® TS PY (protection rapportée lourde)
- 3 Mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> couche, type HYRENE® 25/25 TS puis de la protection rapportée

## ■ Economie

- Prix au m<sup>2</sup> du DI100 inférieur au prix de deux MAT 100.
- Gain de temps à la pose.

## ■ Confort d'utilisation

- Insensible à la pluie, DI100 conserve une très bonne résistance à la traction et à la déchirure après immersion dans l'eau à 50°C pendant 24h, conformément aux DTU de la série 43.



Dans le cadre d'une utilisation d'un procédé monocouche, la rénovation de l'étanchéité comportera 2 étapes : la pose du DI100 et la mise en œuvre de la membrane d'étanchéité FORCE® 4000 DALLE, sous protection lourde (dalle béton, gravillons, dalles sur plots)

## DI 100

**Ecran de double indépendance pour rénovation sur ancienne étanchéité bitumineuse**

- Conforme au DTU 43.5
- Rouleau de 100 m<sup>2</sup> (100 m x 1 m)
- Poids moyen du rouleau : 17 kg
- 9 rouleaux par palette

Documentation disponible sur simple demande au 03 27 93 25 46 ou sur [www.axter.eu](http://www.axter.eu)

Une déléguée commerciale en région Ile-de-France



**Sandra Saric** a rejoint en juin dernier notre équipe commerciale sur l'Ile-de-France.

Portable : 06 63 86 28 40

Email : [saric@commerce.axter.fr](mailto:saric@commerce.axter.fr)

Elle est assistée au quotidien par Caroline Longuepee

Tél. : 03 27 93 10 25 – Fax : 03 27 93 10 21

Email : [longuepee@courchelettes.axter.fr](mailto:longuepee@courchelettes.axter.fr)

Du renfort au service Communication



**Audrey Delrue** est venue renforcer la cellule Communication en octobre 2008.

Elle est en charge de l'organisation des foires et salons professionnels, de l'édition de plaquettes commerciales et des sites internet ([www.axter.eu](http://www.axter.eu) et [www.coletanche.com](http://www.coletanche.com)).

Tél. : 03 27 93 25 46 – fax : 03 27 93 78 60

Email : [delrue@courchelettes.axter.fr](mailto:delrue@courchelettes.axter.fr)

AXTER et la LME  
Délais de paiement

Comme la Loi Modernisation de l'Economie (LME) l'autorisait, un accord professionnel transitoire et dérogoire « BTP » a été signé en décembre 2008.

Cet accord a notamment défini un échéancier pour les délais de règlement, à savoir :

- 70 jours fin de mois au 01 janvier 2009
- 60 jours fin de mois au 01 janvier 2010
- 50 jours fin de mois au 01 janvier 2011
- 45 jours fin de mois au 01 janvier 2012

Les 45 jours fin de mois constituent l'un des principaux objectifs de la loi.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements :

[frevaque@courchelettes.axter.fr](mailto:frevaque@courchelettes.axter.fr)

Actualités Techniques

Reconduction Avis Techniques

- ALPAL® (5/04-1768)

Revêtement d'étanchéité monocouche apparent en liant ALPA®, mis en œuvre par soudage

- EXCELJOINT (5/03-1747)

Système d'étanchéité de joints de gros œuvre pour terrasses inaccessibles, techniques et accessibles piétons

Nouveau Cahier des Charges interne

- ALPAL® TS

Revêtement d'étanchéité monocouche apparent, 3 mm, en liant ALPA®, mis en œuvre par soudage, en particulier sur la laine nue



Rue Joseph Coste  
59552 Courchelettes  
Tél. : 03 27 93 78 78  
[www.axter.eu](http://www.axter.eu)

Responsable de la publication : Nathalie Albertelli  
Ont participé : Quentin Durnez, Frédéric Thibault, Michel Drouilly, Marc Frevaque  
N° ISSN : 1967-5895  
Crédit photos : AXTER